

23me Classe.—Châle de Laine ou Coton.  
1r prix, J. Baptiste Briecault, St-Lin; 2e do, Thomas Robinson, Mascouche.

24me Classe.—15 verges de Toile du Pays.  
1r prix, Féléicité Robichaud, St-Jacques; 2e do, Ignace Poitras, L'Assomption; 3e do, J. Baptiste Maloin, Repentigny.

25me Classe.—2 minots de Graine de Mil.  
1er prix, Fidèle Perrault, L'Assomption; 2e do, Isidore Brien, St-Lin; 3e do, Joseph Auger, do.

26me Classe.—20lbs. de Trèfle Rouge ou Blanc.  
1r prix, nullus; 2e do, do; 3e do, do.

27me Classe.—Sucre du Pays.  
1r prix, Octave Trudeau, Mascouche; 2e do, Joseph Gaudet, S-Jacques; 3e do, nullus.

Rapport des Juges-experts nommés pour la visite des Terres, Grains, Récoltes sur pied et Labour.

Blé—1r prix, John Collins, L'Assomption; 2e do, Michel Renaud, St-Lin; 3e, François Archambault, Repentigny.

Pois—1r prix, Charles Rivet, père, Repentigny; 2e do, Basile Simard, L'Assomption; 3e do, Barthelemy Chevalier, do.

Avoine—1r prix, P. U. Archambault, L'Assomption; 2e do, Louis Beaudoin, Repentigny; 3e do, J.-Bte. Bleau, do.

Sarrazin—1r prix, Joseph Payette dit St-Amour, Repentigny; 2e do, Joseph Christin, L'Assomption; 3e do, Charles Morin, St-Sulpice.

Gabourage—1r prix, Salomon Lippé, L'Assomption; 2e do, Joseph Auger, St-Lin; 3e do, J. Baptiste Jobin, L'Assomption.

Blé-d'Inde—1r prix, J.-Bte. Bleau, Repentigny; 2e do, Salomon Lippé, L'Assomption; 3e do, John Collins, do.

Fèves—1r prix, Narcisse Bleau, L'Assomption; 2e do, nullus.

Oignons—1r prix, Narcisse Bleau, L'Assomption; 2e do, Basile Simard, do; 3e do, Joseph Lippé, do.

Racines—1r prix, J.-Bte. Bleau, Repentigny; 2e do, Louis Jureau, do; 3e do, Narcisse Laporte, do.

Patates—1r prix, James Monteilt, St-Lin; 2e do, John Lloyd, do; 3e do, Ulric Deschamps, Repentigny.

Lin—1r prix, Jean Lacombe, St-Sulpice; 2e do, François Archambault, L'Assomption; 3e do, Benjamin Cormier, fils, do.

Labour—1r prix, Narcisse Bleau, L'Assomption; 2e do, Joseph Christin, do; 3e do, Michel Renaud, St-Lin.

Pacage en Trèfle—1r prix, Michel Renaud, St-Lin; 2e do, Joseph Bourque, L'Assomption, 3e do, J.-Bte. Thoin Repentigny.

Terre mieux Tenue—1r prix, Albert Lafontaine, St-Sulpice; 2e do, Joseph

Guilbault, L'Assomption; 3e do, Albert Lacombe, St-Sulpice.

Par ordre,

GOD. CHAGNON,

P. S. A. C. L.

P. U. ARCHAMBAULT,

S. T. S. A. C. L.

L'Assomption, 10 oct., 1853.

DISCOURS DE M. CHAGNON, A L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION DU COMTÉ DE LEINSTER, TENUE A ST-LIN, LE 5 OCTOBRE, 1853.

Messieurs les citoyens de St-Lin et du Comté de Leinster,

Je m'estime fort heureux d'ouvrir et de présider le premier Concours Agricole, dans la paroisse de St-Lin, en récompense de son zèle, de son activité et de son amour pour l'Agriculture, art que vous reconnaissez comme le premier, comme le plus ancien, puisqu'on le vit naître avec la genre humain.

“ Dieu comanda au premier homme d'être l'ouvrier du Jardin de délices où il le plaça au sortir de ses mains toutes puissantes.”

Je me flatte que ce ne sera pas le dernier concours qui aura lieu dans votre paroisse, et que vos efforts pour l'Agriculture s'augmenteront davantage, afin que vous n'ayez rien à envier aux plus anciennes, pas même chez nos voisins déjà si avancés dans le perfectionnement de cet art de première nécessité.

Cette Exposition Générale est celle du Comté de Leinster, dont l'Association Agricole est établie par la loi. En se conformant aux réglemens de l'Association, tous souscripteurs, au montant requis, ont le droit de concourir à cette Exposition.

Je vais à l'instant vous donner lecture et explication des réglemens de la Société, qui doivent être suivis et observés comme lois ou régles.

Le présent concours n'est que pour les chevaux, bêtes à cornes, à laine et autres animaux, et pour différens objets de manufactures domestiques; les produits des récoltes ont eu leur concours; les concurrents heureux vont recevoir leurs prix aujourd'hui, ainsi que ceux des objets maintenant exposés.

Vous connaissez le haut prix des chevaux et la manière de les élever. Les bêtes à cornes, à laine et les cochons, au rapport des connaisseurs, rapportent au moins autant de profit, sinon plus, à l'éleveur intelligent; mais malheureusement on ne donne pas autant de soins à ces bêtes que ceux ordinairement prodigués aux chevaux, sous le rapport de la nourriture, de la stabulation, de la propreté. Souvent elles souffrent du froid, manquent d'eau, d'espace et d'air, et ces pauvres bêtes languissent et meurent.

La malpropreté, autant que le défaut de nourriture, causent la destruction des animaux domestiques. Nos livers sont trop

rigoureux pour qu'ils les puissent passer aux portes des granges, surtout s'ils n'ont rien que de la paille pour nourriture.

La nature a habillé les moutons pour résister aux froids; en sorte qu'on les fait périr volontairement en les emprisonnant dans des bergeries chaudes, obscures, peu spacieuses, fermées, malpropres et sans air; et si les moutons se trouvent dans une étable avec d'autres animaux, ils les font dépérir. La gourme, la gale et toutes les autres maladies dont les moutons sont si souvent atteints, viennent de leurs mauvais logemens, du peu d'espace, surtout du défaut d'air et de propreté. Une bergerie doit être spacieuse, bien éclairée et bien aérée.

Tous les animaux doivent coucher sur de la litière fraîche, souvent renouvelée. Ils ne doivent jamais manquer d'eau; l'eau à la glace leur est bien contraire.

Mais ce n'est pas tout d'avoir des animaux, il les faut bien nourrir; autrement on aura que de chétives bêtes, pas même propres à fournir de bon fumier.

Point d'animaux, point de fumier, point de fumier, point de culture; d'où viennent les chétives récoltes et la pauvreté.

Votre courage a su parer à tous ces maux, résultant de l'insouciance et de la paresse. De toutes parts on voit de magnifiques prairies artificielles, de gras pâturages en trèfle.

Avec des prairies, vous avez de nombreux troupeaux, et par ces moyens, vos fortunes s'accroîtront rapidement. Rappelez-vous toujours que la nourriture des animaux doit être saine et abondante, tant dans les pâturages qu'à l'étable; ne donnez pas à dix bêtes ce que sept pourraient consommer.

Quant aux fumiers, je ne pense pas qu'on les gaspille dans cette paroisse, en infestant les terres de mauvaises herbes; malheur qui arrive quand on les répand en juin ou juillet, et qu'on les laisse exposés au soleil et aux pluies, jusqu'aux labours d'automne. Dès que le fumier est répandu sur une terre, il doit être aussitôt recouvert par la charrue.

Pour l'égouttement des terres, je vous en parlerai l'hiver prochain, après ma visite du Comté pour les écoles. Soyez assurés, messieurs, que je vois tout, et que j'examine tout, tant j'ai à cœur notre avancement agricole, ou plutôt celui de notre pays.

La terre mal égouttée ne produit pas; l'eau stagnante, en faisant périr les récoltes et les animaux, infecte l'air, et cause de graves maladies à l'espèce humaine.

Messieurs, je termine ces remarques en vous conseillant très fort de vous procurer des livres d'agriculture pour vous-mêmes, et surtout pour vos enfans qui sont aux écoles. Je me flatte que vous ferez avec plaisir le sacrifice de quelques schelins pour procurer des livres à vos enfans, et les obliger de lire, afin de les instruire en leur apprenant à travailler, et que, par ce moyen, ils deviennent des hommes précieux et utiles à leur pays.

Le Journal du Cultivateur, à deux